

Journal communal

Ménières



Novembre 2023

Image de la couverture: Ménières. Octobre 2023. On a l'habitude de voir l'église à la sortie du village, route de Fétigny. Mais sur cette photo, prise dans la direction E-O, le clocher apparaît au centre de l'agglomération. Photo de Henri Clément qui a remis l'église au milieu de village.

Féminin / Masculin:

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes afin d'éviter les lourdeurs.



Table des matières

Convocation à l'Assemblée communale du 14 décembre 2023

P.-V. provisoire de l'assemblée communale du 11 mai 2023

Budget 2024

Liste des Commissions mise à jour

Analyses de l'eau

Choeur mixte Fétigny-Ménieres

Travaux Valtraloc en cours

Diapositives de Henri Clément. Séance et devinettes.

Miscellanées



COMMUNE DE MENIERES

Route de l'Ecole 4
1533 Mènières

Tél. 026 668 22 06

E-mail : commune@menieres.ch

Site : www.menieres.ch

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Mènières sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à 20h00 à la Grande salle.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2023
2. Budget de fonctionnement 2024
 - 2.1. Présentation
 - 2.2. Préavis de la Commission financière
 - 2.3. Approbation du budget de fonctionnement
3. Budget d'investissement 2024
 - 3.1 Annulation de l'investissement pour un nouveau colombarium voté par l'Assemblée le 15.12.2022
 - 3.2 Investissement pour un nouveau colombarium
 - 3.3. Budget global des investissements 2024
 - 3.4 Préavis de la Commission financière
 - 3.5 Approbation du budget d'investissement
4. Election d'un nouveau membre à la Commission financière
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
5. Informations communales
6. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2023 et les budgets 2024 ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune www.menieres.ch ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 11 mai 2023

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2023 que vous pouvez lire dans les pages suivantes reste provisoire jusqu'à son approbation lors de l'assemblée communale du 14 décembre 2023. Des modifications pourront y être apportées après les éventuelles questions ou remarques des citoyennes et citoyens de la commune.

Le Conseil communal s'efforcera d'apporter des réponses à vos éventuelles questions sur ce procès-verbal lors de l'assemblée communale du 14 décembre 2023. Cependant, s'il ne possède pas tous les éléments pour une réponse précise, il reportera celle-ci à la prochaine assemblée, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal vous encourage à lui poser vos questions par écrit avant l'assemblée, à savoir avant le 10 décembre 2023 afin qu'il puisse préparer la réponse et la communiquer le 14 décembre 2023.

Le Conseil communal vous remercie d'avance de votre collaboration.



Ménières, le 11 mai 2023

PV de l'assemblée communale du 11 mai 2023 à 20h00

M. le Syndic Cédric Béguin souhaite la bienvenue et présente la table du Conseil et la table administrative. Il informe l'assemblée que celle-ci sera enregistrée et demande s'il y a des oppositions. Ce n'est pas le cas.

Madame Kristel Lack prendra le PV.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°17 du 18 avril 2023, par avis au pilier public, par tout-ménages ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Le nombre de personnes est de 17, la majorité absolue est fixée à 9. Pour les comptes, les 5 membres du Conseil ne sont pas comptés dans les votes, ce qui ramène la majorité à 7.

MM. Pascal Robert et Damien Corminboeuf sont excusés.

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions. Ce n'est pas le cas, l'assemblée peut délibérer.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022
2. Comptes 2022
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - 2.2. Compte d'investissements
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision et préavis de la Commission financière
 - 2.4. Approbation des Comptes
3. Révision des statuts du Réseau Santé et Social de la Broye fribourgeoise RSSBF
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
4. Informations communales
5. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022
--

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques.

L'Assemblée n'a pas de question. M. le Syndic passe donc au vote.

1.3 Approbation :

Le PV du 15 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2022

M. le Syndic annonce que les citoyens ont eu la possibilité d'en prendre connaissance par publication in extenso dans le journal, sur le site et qu'ils ont été consultables au bureau 10 jours avant l'assemblée. Les comptes ne sont dès lors pas relus ni détaillés, mais des explications complémentaires sont données par le Syndic.

2.1. Comptes de fonctionnement

Le résultat des comptes de fonctionnement 2022 s'élève à CHF 211'407.23 pour un montant de charge de CHF 2'327'133.34.

M. le Syndic explique que ce bon résultat est dû aux excellentes rentrées fiscales ainsi qu'au fait que les charges liées n'étaient pas aussi élevées que prévues.

MM. Daniel Perrin et Martial Doy rejoignent la salle.

2.2. Comptes d'investissement

M. le Syndic présente le résumé des investissements déjà votés.

2.3. Rapports de l'organe de révision et préavis de la commission financière

M. Claude Andrey fait la lecture du rapport de l'organe de révision Fidustrust Révision SA. Celui-ci préavise d'accepter les comptes 2022.

M. Grégory Blanchard fait lecture du rapport de la commission financière. Il annonce qu'il y a CHF 87'000.00 de recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget et CHF 123'000.00 de frais en moins, dans les charges liées. Il annonce le préavis positif de la Commission financière, et invite l'assemblée à accepter les comptes 2022. La Commission financière profite de remercier le Conseil communal pour le travail.

M. le Syndic remercie la Commission financière pour son travail et sa réflexion sur les comptes.

Mme Virginie Dhuême demande un exemple de charge liée dont la commune n'a pas la maîtrise.

M. Grégory Blanchard l'informe que cela peut être les frais d'association de communes par exemple dans le domaine médical et social (homes, CO) ou les frais du canton qui sont partagés entre les communes selon des clés de répartition.

M. Daniel Perrin demande pourquoi l'arrangement avec la gravière s'arrête.

M. le Syndic lui répond qu'il s'agit d'une convention conclue il y a 7 ans avec la Gravière suite à la surprofondeur que celle-ci a fait. Il avait été convenu que le montant dû serait réparti sur 7 ans.

M. le Syndic demande si l'assemblée a d'autres questions. Ce n'est pas le cas.

2.4. Approbation

M. le Syndic passe au vote des comptes 2022.

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

M. le Syndic remercie l'Assemblée pour la confiance donnée.

3. Révision des statuts du Réseau Santé et Social de la Broye fribourgeoise RSSBF

3.1. Présentation

M. Pierre Perroud porte à la connaissance de l'Assemblée que l'OMSB a changé de nom et est devenu le RSSBF. Ces statuts ont été approuvés à l'unanimité à l'assemblée des délégués des communes du 16.11.2022. Cette révision a été nécessaire car il a fallu harmoniser les statuts avec les nouvelles législations cantonales et il y a eu des changements, notamment dans les plafonds d'endettement passant de 55 millions à 90 millions pour assurer la construction des 2 futurs EMS.

M. le Syndic dit que les statuts ont dû être adoptés par l'assemblée des délégués, mais chaque assemblée communale ou conseil général doit aussi les approuver.

Mme Virginie Dhuême demande ce qu'il se passe si une commune refuse les statuts.

M. le Syndic lui répond que ce serait en mains de la Préfecture. Si les statuts ne sont pas approuvés par toutes les communes, rien ne peut être fait.

3.1. Approbation

M. le Syndic passe à l'approbation des statuts du Réseau Santé et Social de la Broye fribourgeoise RSSBF.

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Comparatif frais déchetterie

M. le Syndic présente le tableau comparatif entre la collaboration en 2021 avec l'entreprise Bader et en 2022 avec l'entreprise Goutte. Les frais sont inférieurs de plus de CHF 10'000.00 et dorénavant, nous savons exactement ce que coûte la gestion des déchets.

M. Eloi Moret demande s'il s'agit d'une année complète, car le changement a eu lieu en 2022.

M. le Syndic lui répond que le changement a été fait en 2021.

M. Claude Michel demande s'il le changement avait été fait au 1^{er} janvier.

M. Claude Andrey informe que le changement a été effectué aux deux tiers de l'année et des essais ont été faits pour trouver la meilleure solution.

M. Eloi Moret demande des précisions et désire une comparaison entre une année avec plusieurs prestataires et l'année 2023 durant laquelle la totalité des déchets seront repris par Goutte.

M. Marcel Ansermet rend l'assemblée attentive que les citoyens de Ménières ont de la chance, les déchets encombrants et les branches sont pris en charge par la Commune, de même que les déchets organiques, ce qui est fortement apprécié. Il y a plus de choses prises en charge et les coûts diminuent.

4. Informations communales

4.1. Commission Seniors

M. Pierre Perroud informe qu'il y a 3'502 retraités dans la Broye à ce jour et qu'il y en aura 9'200 en 2035, selon les chiffres donnés lors de la séance du 28 mars à Montagny sur la politique vieillesse des communes de la Broye. Toutes ces personnes ne pourront pas bénéficier des prestations du RSSBF et des EMS. C'est pourquoi nous y sommes rendus attentifs. Il y aura 2 nouveaux EMS de 90 lits à Domdidier et à Estavayer-le-Lac. Ce qui représente 42 de plus qu'aujourd'hui (remplacement de l'actuel EMS les Mouettes).

Au niveau communal, comme annoncé, un local destiné aux seniors sera mis en place à la fin de l'été dans l'ancienne poste sous le bâtiment communal.

L'Auberge des XIX Cantons propose des repas à l'emporter (entrée, plat, dessert et pain) au prix de CHF 15.00. Ceux-ci sont à récupérer à 11h45. Si la personne ne peut pas se déplacer, occasionnellement, des bénévoles de la Commune peuvent livrer le repas.

A la rentrée, des repas seront organisés à l'Auberge. Ces informations ont été publiées dans le journal communal d'avril 2023

M. Perroud rappelle les prestations seniors publiées dans le journal communal de mai 2019 et sur le site web de la Commune, le cadre de Senior+.

4.2. Valtraloc

M. Pierre Perroud dit que le préavis favorable avec conditions a été émis le 9 janvier 2023 pour les 4 entrées de village.

La séance d'adjudication des travaux de ces entrées a eu lieu le 28 mars 2023. Après l'évaluation selon des critères par le bureau d'ingénieurs de la Commune, l'entreprise la moins chère a été choisie pour CHF 841'000.00.

Les travaux de Valtraloc pourraient débuter à mi-juin si les travaux du Groupe E sont terminés.

M. le Syndic mentionne que la Commune a demandé d'effectuer les travaux après le Tir en campagne.

4.3. Travaux routiers (Service des ponts et chaussées SPC)

M. Pierre Perroud informe qu'avant de faire les travaux Valtraloc, le Service des ponts et chaussées a annoncé que des travaux demandés par le Groupe E pour la pose d'une ligne électrique le long de la route de Granges étaient prioritaires. Ces travaux ont débuté. Ceux-ci sont assurés par le SPC.

4.4. Chemins communaux

M. le Syndic informe que les réponses prennent du temps, comme il s'agit d'un projet sur les cantons de Vaud et Fribourg. De plus, des services cantonaux ont fusionné, ce qui crée des retards. Notre géomètre, M. Steven Grivel, suit le dossier.

4.5. Caserne des pompiers

M. le Syndic informe qu'il y a actuellement 5 lieux de départ dans la Broye. Dans le projet initial, la partie Surpierre, Cheiry et Praratoud devait être assumée par le canton de Vaud.

Finalement, ces Communes sont ajoutées à la partie Broye fribourgeoise. Le Conseil communal a eu une séance avec la Préfecture, M. Patrick Michel, commandant du bataillon et M. Steven Jauquier, remplaçant. Le terrain en face de la Grande salle, propriété de la Commune, est classé en intérêt public. C'est pourquoi une discussion a lieu afin d'évaluer les possibilités, les aspects financiers relatifs à la construction d'une caserne à cet endroit.

Les synergies sont également étudiées, telles que le chauffage de la Grande salle qui devra être remplacé d'ici quelques années. La construction d'une caserne pourrait régler ce problème par un chauffage commun.

La décision finale reviendra à l'Assemblée communale.

4.6. Commission financière: 1 membre à élire lors de l'assemblée des budgets (décembre 2023)

M. le Syndic informe que M. Damien Corminboeuf a donné sa démission de la Commission financière pour le 12 mai 2023. Dans le cas où des personnes sont intéressées, elles peuvent faire part de leur intérêt à la Commune. Le nouveau membre sera élu lors de l'assemblée de décembre 2023.

4.7. EMB Nouvelle STEP

M. Marcel Ansermet informe qu'il y a eu des imprévus, tels que les eaux souterraines et l'abandon de Cremo. Le problème est la construction d'une nouvelle STEP tout en gardant en activité l'actuelle STEP à Lucens. Malgré tout, le projet avance.

Toutes les anciennes STEP vont être transformées en stations de pompage et seront reliées par des tuyaux totalisant 118 km, dont 16 km de nouveaux tuyaux.

Le prix a évolué pour se situer à environ 90 millions.

La ligne haute tension doit être surélevée, c'est pourquoi rien ne pouvait être fait avant l'obtention du permis de construire. La mise en service est prévue en 2027-2028.

4.8. Tir en campagne du 1^{er} au 4 juin 2023

M. le Syndic informe que la Grande salle sera occupée depuis le 26 mai 2023 et le parking dès le 19 mai jusqu'au 7 juin 2023.

Des bénévoles sont encore recherchés.

4.9. Motocross à Ménières les 24 et 25 juin 2023

M. le Syndic informe qu'un motocross se déroulera du côté de la Route de Sassel. L'entrée se fera par le village de Sassel.

5. Divers

Personne ne souhaite prendre la parole.

Remerciements

M. le Syndic remercie les citoyens pour leur présence active et invite les citoyens au verre de l'amitié.

L'assemblée est levée à 21h00.

La Secrétaire



K. Lack



Le Syndic



C. Béguin

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	389,654.00	63,271.00	333,830.00	62,611.00	341,756.74	62,597.91
			326,383.00		271,219.00		279,158.83
01	Législatif et exécutif	79,719.00		76,139.00		73,470.10	
011	Législatif	9,700.00		10,450.00		8,665.35	
0110	Législatif	9,700.00		10,450.00		8,665.35	
0110.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,700.00		1,800.00		1,830.00	
0110.3000.01	Rémunération des scrutateurs	500.00		800.00		360.00	
0110.3102.00	Imprimés et publications, enveloppes civiques	500.00		900.00		84.80	
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements	1,500.00		1,450.00		897.85	
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	5,500.00		5,500.00		5,492.70	
012	Exécutif	70,019.00		65,689.00		64,804.75	
0120	Exécutif	70,019.00		65,689.00		64,804.75	
0120.3000.00	Traitement et jetons du Conseil communal	36,000.00		35,000.00		34,630.00	
0120.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-2,484.00		-2,415.00		-1,732.95	
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,703.00		2,630.00		2,395.75	
0120.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	558.00		545.00		428.70	
0120.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	954.00		928.00		975.60	
0120.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Maladie	788.00		1,001.00		110.55	
0120.3170.00	Frais de déplacements et autres frais Conseil communal	26,000.00		23,500.00		23,645.90	
0120.3170.01	Frais de représentations	5,500.00		4,500.00		4,351.20	
02	Services généraux	309,935.00	63,271.00	257,691.00	62,611.00	268,286.64	62,597.91
021	Administration des finances et des contributions	59,370.00	8,360.00	43,370.00	7,300.00	39,717.50	10,557.30
0210	Administration des finances et des contributions	59,370.00	8,360.00	43,370.00	7,300.00	39,717.50	10,557.30
0210.3130.00	Frais de poursuites	2,000.00		1,000.00		1,561.20	
0210.3180.00	Pertes sur débiteurs	800.00		800.00		340.75	
0210.3180.01	Pertes sur débiteurs SCC	35,000.00		20,000.00		19,333.25	
0210.3180.02	Intérêts sur remboursements	4,500.00		4,500.00		2,819.75	
0210.3180.03	Escompte d'impôt et divers	200.00		200.00		0.35	
0210.3180.04	Escompte d'impôt SCC	40.00		40.00		40.85	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	16,830.00		16,830.00		15,621.35	
0210.4260.00	Intérêts de retard		5,700.00		4,500.00		7,471.90
0210.4260.01	Intérêts compensatoires		700.00		1,000.00		1,268.90
0210.4260.02	Remboursement frais de rappel et poursuites PP		1,800.00		1,650.00		1,561.50
0210.4260.03	Frais de rappel		160.00		150.00		255.00
022	Services généraux, autres	217,953.00	5,300.00	193,210.00	5,700.00	181,198.99	2,429.83
0220	Services généraux, autres	217,953.00	5,300.00	193,210.00	5,700.00	181,198.99	2,429.83
0220.3010.00	Salaires du Personnel communal	87,000.00		87,000.00		80,252.80	
0220.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-11,763.00		-15,603.00		-10,667.15	
0220.3040.00	Allocations employeur Pers. communal	2,160.00		1,800.00		1,800.00	
0220.3040.01	Allocations familiales (AF) employés Pers. communal	6,360.00		6,360.00		2,650.00	
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	6,533.00		6,534.00		5,596.58	
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension Pers. communal	11,520.00		11,200.00		9,811.20	
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1,350.00		1,355.00		4,913.85	
0220.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	2,305.00		2,306.00		2,269.25	
0220.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Maladie	2,488.00		2,488.00		2,335.05	
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel Pers. communal	2,500.00		2,000.00		1,845.50	
0220.3100.00	Matériel de bureau	1,500.00		1,500.00		1,217.40	
0220.3101.00	Frais des archives	1,000.00		1,000.00		1,068.40	
0220.3102.00	Imprimés et publication	4,300.00		4,300.00		3,634.95	
0220.3102.01	Journal communal	5,000.00		5,000.00		2,237.60	
0220.3110.00	Achats meubles et appareils de bureau	500.00		500.00		447.90	
0220.3113.00	Achats matériel informatique	8,000.00		4,000.00		1,950.00	
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	6,500.00		2,000.00		7,494.95	
0220.3130.00	Emoluments administratifs Chancellerie	1,500.00		1,000.00		800.00	
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	7,000.00		6,500.00		6,366.07	
0220.3130.02	Cotisations aux associations	1,500.00		2,270.00		1,380.00	
0220.3132.00	Frais d'avocats et de recours	5,000.00		3,500.00		10,280.00	
0220.3132.01	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	4,000.00		3,500.00			
0220.3134.00	Primes d'assurances	14,500.00		14,500.00		12,148.05	
0220.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,200.00		1,000.00		1,166.49	
0220.3153.00	Entretien de matériel informatique	2,500.00		3,000.00		1,000.00	
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	28,800.00		22,000.00		16,899.95	
0220.3158.01	Maintenance et frais Site internet	5,000.00		3,500.00		3,500.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	9,500.00		8,500.00		8,800.15	
0220.3611.00	Frais de naturalisation	200.00		200.00			
0220.4210.00	Emoluments administratifs		600.00		600.00		530.13
0220.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		4,500.00		4,900.00		1,899.70
0220.4260.01	Remboursement frais de naturalisation		200.00		200.00		
029	Immeubles administratifs	32,612.00	49,611.00	21,111.00	49,611.00	47,370.15	49,610.78
0290	Immeubles administratifs	32,612.00	49,611.00	21,111.00	49,611.00	47,370.15	49,610.78
0290.3010.00	Salaires du concierge Bâtiment administratif	2,500.00		2,500.00		1,807.00	
0290.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-172.00		-173.00		-180.70	
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	187.00		188.00		126.20	
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	39.00		39.00		113.10	
0290.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	66.00		66.00		51.15	
0290.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Maladie	72.00		71.00		52.50	
0290.3101.00	Frais de matériel d'exploitation et fournitures	500.00		500.00		224.45	
0290.3101.01	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	300.00		300.00		450.00	
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	12,000.00		1,500.00		24,700.00	
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible	8,500.00		9,000.00		8,737.45	
0290.3134.00	Primes d'assurances diverses Bâtiment administratif	1,000.00		1,000.00		765.35	
0290.3144.00	Entretien des bâtiments Bâtiment administratif	2,500.00		1,000.00		5,406.70	
0290.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, défibrilateur	1,500.00		1,500.00		1,497.25	
0290.3300.40	Amortissement planifié Bâtiment administratif	3,620.00		3,620.00		3,619.70	
0290.4470.00	Revenu locatif des appartements Bâtiment administratif		39,840.00		39,840.00		39,840.00
0290.4895.00	Utilisation réserve retraitement Bâtiment administratif PA		9,771.00		9,771.00		9,770.78

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	40,970.00	23,710.00	35,962.00	26,210.00	27,208.30	20,036.48
			17,260.00		9,752.00		7,171.82
14	Questions juridiques	300.00	600.00	300.00	600.00	424.90	595.00
140	Questions juridiques	300.00	600.00	300.00	600.00	424.90	595.00
1400	Questions juridiques générales	300.00	600.00	300.00	600.00	424.90	595.00
1400.3130.00	Frais pièces d'identité	300.00		300.00		424.90	
1400.4210.00	Recettes pièces d'identité		600.00		600.00		595.00
15	Service du feu	32,954.00	23,110.00	31,222.00	25,610.00	23,913.55	19,441.48
150	Service du feu	32,954.00	23,110.00	31,222.00	25,610.00	23,913.55	19,441.48
1500	Service du feu communal	250.00	10,000.00	250.00	14,000.00	117.35	12,161.50
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux	250.00		250.00		117.35	
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		10,000.00		14,000.00		12,161.50
1506	Service du feu, organisation régionale	32,704.00	13,110.00	30,972.00	11,610.00	23,796.20	7,279.98
1506.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	700.00		800.00			
1506.3300.00	Amortissement planifié Mobilier PA	3,496.00		3,496.00		3,496.20	
1506.3612.00	Frais d'interv. Association intercommunale des pompiers			1,500.00			
1506.3612.01	Participation à l'Association intercommunale des pompiers	28,508.00		25,176.00		20,300.00	
1506.4470.00	Revenu locatif Hangar		9,880.00		8,380.00		4,050.00
1506.4895.00	Utilisation réserve retraitement Mobilier PA		3,230.00		3,230.00		3,229.98
16	Défense	7,716.00		4,440.00		2,869.85	
161	Défense militaire	1,000.00		1,000.00		600.00	
1610	Défense militaire	1,000.00		1,000.00		600.00	
1610.3612.00	Participation au stand intercommunal	1,000.00		1,000.00		600.00	
162	Défense civile	6,716.00		3,440.00		2,269.85	
1620	Protection civile	6,136.00		2,860.00		1,848.25	
1620.3120.00	Eau, énergie, combustible PC	700.00		700.00		428.90	
1620.3134.00	Primes d'assurances de choses PC	160.00		160.00		159.95	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1620.3150.00	Frais d'entretien PC	1,500.00		200.00		100.00	
1620.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils, outils	2,500.00		500.00			
1620.3300.00	Amortissement planifié Mobilier PA	326.00		326.00		325.70	
1620.3631.00	Participation aux coûts de fonctionnement à PCi XXI	950.00		974.00		833.70	
1626	Organisation régionale de protection civile	580.00		580.00		421.60	
1626.3612.00	Association régionale - ORCOC - PRU	580.00		580.00		421.60	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	712,982.00	87,700.00	696,651.00	80,780.00	643,401.90	84,904.99
			625,282.00		615,871.00		558,496.91
21	Scolarité obligatoire	644,160.00	87,700.00	631,862.00	80,780.00	580,332.80	84,904.99
211	Ecole primaire I (école infantine)	39,204.00		37,074.00		33,329.43	
2110	Ecole primaire I (école infantine)	39,204.00		37,074.00		33,329.43	
2110.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	1,000.00		1,000.00			
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	35,286.00		34,074.00		32,538.15	
2110.3612.00	Participation aux dépenses du cercle scolaire EE	2,918.00		2,000.00		791.28	
212	Ecole primaire II	188,315.00	1,340.00	188,110.00	980.00	157,562.90	3,310.90
2120	Ecole primaire II	188,315.00	1,340.00	188,110.00	980.00	157,562.90	3,310.90
2120.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires	600.00		500.00		180.00	
2120.3102.00	Frais de photocopies et droits d'auteurs	500.00		500.00		167.60	
2120.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	500.00		500.00			
2120.3113.00	Achat d'ordinateurs	1,500.00		2,500.00			
2120.3158.00	Maintenance logiciels informatique	2,000.00		3,000.00		1,291.10	
2120.3171.01	Particip. patinoire, activités pour élèves de Ménières	1,500.00		1,000.00			
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	144,681.00		141,150.00		132,906.90	
2120.3612.00	Contribution communale, Serv. logo, psycho, psychomotricité	24,288.00		33,000.00		23,017.30	
2120.3612.01	Participation aux dépenses du cercle scolaire EP	12,246.00		5,000.00			
2120.3636.00	Subventions pour bricolage, ACT	500.00		500.00			
2120.4260.01	Remboursement de tiers		400.00		400.00		2,290.90
2120.4631.00	Participation du canton aux photocopies		940.00	460.00	580.00		1,020.00
213	Ecole du cycle d'orientation	173,918.00		166,793.00		167,137.85	
2130	Ecole du cycle d'orientation	173,918.00		166,793.00		167,137.85	
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	155,345.00		147,961.00		149,242.85	
2130.3612.01	Participation investissement au cycle d'orientation Cugy	18,573.00		18,832.00		17,895.00	
214	Ecoles de musique	4,142.00		4,068.00		2,740.55	
2140	Conservatoire	4,142.00		4,068.00		2,740.55	
2140.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	4,142.00		4,068.00		2,740.55	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
217	Bâtiments scolaires	195,074.00	86,360.00	184,114.00	79,800.00	169,545.70	81,594.09
2170	Bâtiments scolaires	69,652.00	10,848.00	76,853.00	15,788.00	90,757.95	10,087.46
2170.3010.00	Salaires du personnel communal Bâtiment scolaire	19,000.00		19,500.00		13,971.00	
2170.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-1,311.00		-1,350.00		-1,396.20	
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,426.00		1,464.00		977.95	
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	294.00		304.00		889.50	
2170.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	503.00		517.00		393.75	
2170.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	543.00		558.00		405.90	
2170.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	600.00		500.00		865.75	
2170.3101.01	Entretien salles de classe Bâtiment scolaire	3,000.00		1,000.00		905.35	
2170.3109.00	Frais de matériel gym	800.00		500.00		796.00	
2170.3110.00	Acquisition meubles et appareils de bureau Bâtiment scolaire	1,500.00		6,000.00		6,700.65	
2170.3120.00	Eau, énergie, combustible	19,000.00		18,500.00		19,405.50	
2170.3130.00	Frais de téléphone, réseau, internet Bâtiment scolaire	400.00		400.00		383.00	
2170.3134.00	Assurances diverses, ECAB Bâtiment scolaire	800.00		700.00		828.10	
2170.3144.00	Entretien et rénovation Bâtiment scolaire	6,000.00		8,000.00		27,650.45	
2170.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,200.00		1,000.00		1,009.70	
2170.3151.00	Entretien de machines, appareils (info) Bâtiment scolaire	1,200.00		1,200.00			
2170.3151.01	Entretien des machines et appareils (info) Cercle scolaire	500.00		500.00			
2170.3160.00	Location salles de classe et gymnastique Bâtiment scolaire	8,580.00		9,646.00		6,760.00	
2170.3162.00	Participation Pavillon scolaire Fétigny	589.00		2,886.00		5,184.00	
2170.3300.40	Amortissement planifié des bâtiments scolaires	5,028.00		5,028.00		5,027.55	
2170.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Bâtiment scolaire		500.00		500.00		
2170.4472.00	Location salles, utilisation des classes Bâtiment scolaire		6,500.00		11,440.00		6,240.00
2170.4895.00	Utilisation réserve retraitement Place de jeux PA		3,848.00		3,848.00		3,847.46
2171	Appartements Bâtiment scolaire	2,000.00	23,160.00	1,500.00	23,160.00	2,002.65	23,194.20
2171.3144.00	Entretien et rénovation Appartements Bâtiment scolaire	500.00		500.00		1,060.00	
2171.3151.00	Frais des appareils ménagers Appartements Bâtiment scolaire	1,500.00		1,000.00		942.65	
2171.4470.00	Revenu locatif Bâtiment scolaire		23,160.00		23,160.00		23,194.20
2172	Grande salle	123,422.00	52,352.00	105,761.00	40,852.00	76,785.10	48,312.43
2172.3010.00	Salaires du personnel communal Grande salle	25,000.00		32,000.00		17,737.50	
2172.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-1,725.00		-2,208.00		-1,773.95	
2172.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,877.00		2,403.00		1,241.60	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2172.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Grande salle	388.00		498.00		1,130.15	
2172.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	662.00		848.00		500.45	
2172.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Maladie	715.00		915.00		515.70	
2172.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	2,200.00		2,000.00		2,583.90	
2172.3101.01	Entretien et rénovation Grande salle	28,000.00		15,000.00		4,239.60	
2172.3109.00	Frais de matériel Grande salle	800.00		1,000.00		1,594.50	
2172.3120.00	Eau, énergie, combustible Grande salle	31,500.00		32,000.00		29,037.00	
2172.3134.00	Assurances diverses, ECAB Grande salle	4,500.00		4,500.00		3,364.25	
2172.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils	11,500.00		800.00		1,461.90	
2172.3199.00	Frais de boissons Grande salle	12,000.00		10,000.00		13,152.50	
2172.3300.40	Amortissement planifié Grande salle	6,005.00		6,005.00		2,000.00	
2172.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Grande salle		1,500.00		1,000.00		113.60
2172.4260.01	Facturation frais de nettoyage Grande salle		50.00		50.00		90.00
2172.4390.00	Contribution USL pour rénovation sol Grande salle		800.00		800.00		800.00
2172.4439.01	Facturation du matériel cassé Grande salle		100.00		100.00		30.00
2172.4472.00	Location Grande salle		33,000.00		25,000.00		35,082.50
2172.4479.00	Vente de boissons		15,000.00		12,000.00		10,294.00
2172.4895.00	Utilisation réserve retraitement Terrains PA		1,902.00		1,902.00		1,902.33
218	Accueil extra-scolaire (AES)	4,580.00		6,945.00		8,899.05	
2180	Accueil extra-scolaire	4,580.00		6,945.00		8,899.05	
2180.3170.00	Frais de réceptions et délégations	300.00		300.00			
2180.3612.00	Participation à AES Fétigny-Ménieres	4,030.00		6,145.00		8,851.55	
2180.3636.00	Subventions aux parents plaçants en AES	250.00		500.00		47.50	
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	38,927.00		44,758.00		41,117.32	
2195	Transports scolaires	29,797.00		29,747.00		31,376.60	
2195.3130.00	Transports scolaires	29,797.00		29,747.00		31,376.60	
2196	Cercle scolaire intercommunal	9,130.00		15,011.00		9,740.72	
2196.3000.00	Jetons Conseil des Parents	500.00		920.00		769.75	
2196.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires non OCMS (EE)	50.00		43.00		19.64	
2196.3100.01	Matériel bureau, fournitures scolaires non OCMS (EP)	90.00		89.00		149.95	
2196.3100.02	Photocopies et cartouches d'encre (EE/EP)	3,100.00		3,067.00		2,264.57	
2196.3104.00	Matériel didactique, projet pédagogiques, licences (EE)	50.00		30.00		35.27	
2196.3104.01	Matériel didactique, projet pédagogiques, licences (EP)	200.00		200.00		161.23	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2196.3104.02	Matériel didactique, bricolage + activités créatrices (EE)	100.00		60.00		76.97	
2196.3104.03	Matériel didactique, bricolage + activités créatrices (EP)	450.00		400.00		354.42	
2196.3130.00	Téléphones, internet,... (EE/EP)	700.00		604.00		378.60	
2196.3132.00	Education sexuelle (EE/EP)	630.00		588.00		220.80	
2196.3150.00	Entretien des machines AC	260.00		245.00		304.02	
2196.3171.00	Forfait au CP, sorties extrascol., cours natation (EE/EP)	1,500.00		7,538.00		5,005.50	
2196.3910.00	Imputation interne Secrétariat scolaire	1,500.00		1,227.00			
22	Ecoles spécialisées	64,222.00		60,289.00		59,005.50	
220	Ecoles spécialisées	64,222.00		60,289.00		59,005.50	
2200	Ecoles spécialisées	64,222.00		60,289.00		59,005.50	
2200.3611.00	Participation aux mesures pédago-thérapeutiques	3,235.00		2,922.00		3,090.45	
2200.3631.00	Participation des communes aux institutions spécialisées	60,987.00		57,367.00		55,915.05	
23	Formation professionnelle initiale	4,600.00		4,500.00		4,063.60	
230	Formation professionnelle initiale	4,600.00		4,500.00		4,063.60	
2300	Formation professionnelle initiale	4,600.00		4,500.00		4,063.60	
2300.3611.00	Participation au Service formation professionnelle cantonale	4,600.00		4,500.00		4,063.60	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	25,600.00		30,550.00		24,897.30	
			25,600.00		30,550.00		24,897.30
32	Culture, autres	18,650.00		23,750.00		20,347.30	
322	Musique et théâtre	6,150.00		10,250.00		6,262.00	
3220	Musique et théâtre	6,150.00		10,250.00		6,262.00	
3220.3636.00	Subventions annuelles aux sociétés locales	3,000.00		6,000.00		4,012.00	
3220.3636.01	Subventions Ecole de musique	2,500.00		3,600.00		1,600.00	
3220.3636.02	Subventions local Fanfare	650.00		650.00		650.00	
329	Culture, non mentionné ailleurs	12,500.00		13,500.00		14,085.30	
3290.3130.00	Manifestation du 1er août	6,500.00		6,000.00		5,799.20	
3290.3636.00	Subventions aux sociétés locales (soutien) et autres	6,000.00		7,500.00		8,286.10	
34	SPORT ET LOISIRS	6,950.00		6,800.00		4,550.00	
341	Sport	6,000.00		6,000.00		3,950.00	
3410.3636.00	Dons aux sociétés sportives	6,000.00		6,000.00		3,950.00	
342	Loisirs	950.00		800.00		600.00	
3420	Loisirs	950.00		800.00		600.00	
3420.3636.00	Participation Passeport-vacances	950.00		800.00		600.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTÉ	207,996.00	1,100.00	200,082.00	1,100.00	189,952.85	1,120.40
			206,896.00		198,982.00		188,832.45
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	119,126.00		113,641.00		110,907.05	
411	Hôpitaux	1,810.00		1,920.00		1,298.70	
4110	Hôpitaux	1,810.00		1,920.00		1,298.70	
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	1,810.00		1,920.00		1,298.70	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	117,316.00		111,721.00		109,608.35	
4120	Établissement médico-social	117,316.00		111,721.00		109,608.35	
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	32,425.00		33,128.00		34,494.00	
4120.3612.01	Part. aux frais gestion Comm. district NE PLUS UTILISER			1,000.00		1,150.00	
4120.3631.00	Participation subv. frais accompagnement personnes âgées	84,891.00		77,593.00		73,964.35	
42	Soins ambulatoires	84,670.00		80,741.00		74,601.35	
421	Soins ambulatoires	78,311.00		74,363.00		68,154.85	
4210	Soins ambulatoires	78,311.00		74,363.00		68,154.85	
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale régionaux	59,293.00		55,290.00		48,899.60	
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	17,357.00		17,409.00		17,760.75	
4210.3612.02	Participation puériculture	1,661.00		1,664.00		1,494.50	
422	Services de sauvetage	6,359.00		6,378.00		6,446.50	
4220	Services de sauvetage	6,359.00		6,378.00		6,446.50	
4220.3612.00	Participation communale aux ambulances	6,359.00		6,378.00		6,446.50	
43	Prévention	4,200.00	1,100.00	5,700.00	1,100.00	4,444.45	1,120.40
4320.3199.00	Frais supplémentaires Pandémie					1,559.35	
433	Service médical des écoles	4,200.00	1,100.00	5,700.00	1,100.00	2,885.10	1,120.40
4330	Service médical des écoles	4,200.00	1,100.00	5,700.00	1,100.00	2,885.10	1,120.40
4330.3136.00	Visites médicales	200.00		200.00			
4330.3611.00	Service dentaire cantonal	2,500.00		2,000.00		1,101.10	
4330.3611.01	Clinique dentaire mobile			1,000.00		950.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
		Charges	Produits	Charges
				Produits
4330.3636.00	Subventions communales aux soins dentaires	1,500.00		834.00
4330.4260.00	Participation des parents		1,100.00	1,120.40

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	243,529.00	1,220.00	225,745.00	1,220.00	209,510.10	951.60
			242,309.00		224,525.00		208,558.50
52	Invalidité	124,852.00		121,379.00		118,507.40	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	124,852.00		121,379.00		118,507.40	
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	124,852.00		121,379.00		118,507.40	
5230.3631.00	Participation cantonale aux institutions spécialisée	124,852.00		121,379.00		118,507.40	
53	Vieillesse et survivants	720.00	720.00	720.00	720.00	1,951.40	706.60
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	720.00	720.00	720.00	720.00	1,951.40	706.60
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	720.00	720.00	720.00	720.00	1,951.40	706.60
5310.3611.00	Traitement de l'agent AVS	720.00		720.00		706.60	
5310.3631.00	Cotisations des personnes sans activité lucrative					1,244.80	
5310.4611.00	Remboursement traitement agent AVS		720.00		720.00		706.60
54	Famille et jeunesse	18,600.00		12,346.00		12,135.75	
541	Allocations familiales (AF)	2,700.00		2,946.00		2,725.15	
5410	Allocations familiales (AF)	2,700.00		2,946.00		2,725.15	
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrative	2,700.00		2,946.00		2,725.15	
545	Prestations aux familles	15,900.00		9,400.00		9,410.60	
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	15,900.00		9,400.00		9,410.60	
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	9,500.00		8,500.00		8,556.60	
5451.3636.01	Subventions pour l'accueil familial de jour	900.00		900.00		854.00	
5451.3636.02	Subventions communales pour l'accueil familial	5,500.00					
55	Chômage	8,085.00		7,310.00		7,446.00	
559	Chômage non mentionné ailleurs	8,085.00		7,310.00		7,446.00	
5590	Chômage non mentionné ailleurs	8,085.00		7,310.00		7,446.00	
5590.3631.00	Contribution des communes Fonds cantonal de l'emploi	8,085.00		7,310.00		7,446.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	91,272.00	500.00	83,990.00	500.00	69,469.55	245.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
572	Aide matérielle	4,782.00	500.00	4,517.00	500.00	3,766.90	245.00
5720	Aide matérielle	4,782.00	500.00	4,517.00	500.00	3,766.90	245.00
5720.3611.00	Participation LASoc, services sociaux	845.00		696.00		818.20	
5720.3611.01	Participation avances contribution entretien non récupérées	3,137.00		3,321.00		2,948.70	
5720.3612.00	Participation Service social régional, aide matérielle	800.00		500.00			
5720.4260.01	Remboursement d'aide aux seniors - entretien sur propriétés		500.00		500.00		245.00
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	86,490.00		79,473.00		65,702.65	
5790	Assistance, non mentionnée ailleurs	86,490.00		79,473.00		65,702.65	
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction LAVI	992.00		895.00		998.90	
5790.3612.00	Participation Association des communes pour Service social	51,008.00		48,743.00		42,757.20	
5790.3612.01	Participation Association des communes Service Office	18,590.00		16,935.00		15,412.40	
5790.3631.00	Subventions versées à des tierces personnes	400.00		400.00			
5790.3636.00	Dons à but social	2,500.00		2,500.00		2,350.00	
5790.3636.01	Participation communale aux Seniors	8,000.00		5,000.00		2,320.15	
5790.3636.02	Participation communale à la Commission culturelle	5,000.00		5,000.00		1,864.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	135,370.00	61,817.00	136,870.00	62,317.00	133,851.82	61,296.16
			73,553.00		74,553.00		72,555.66
61	Circulation routière	116,616.00	61,817.00	119,411.00	62,317.00	117,068.82	61,296.16
615	Routes communales	110,287.00	58,417.00	114,709.00	58,417.00	114,084.35	58,896.16
6150	Routes communales	110,287.00	58,417.00	114,709.00	58,417.00	114,084.35	58,896.16
6150.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,000.00		1,000.00			
6150.3010.00	Salaires du personnel communal Routes communales	23,000.00		21,000.00		22,241.95	
6150.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-1,587.00		-1,449.00		-2,220.95	
6150.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,727.00		1,577.00		1,551.65	
6150.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	357.00		327.00		1,422.10	
6150.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	609.00		556.00		622.20	
6150.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	504.00		601.00		652.50	
6150.3101.00	Achat de carburant	1,500.00		1,500.00		632.10	
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	1,000.00		500.00		575.80	
6150.3120.00	Eau, énergie, combustible	6,500.00		8,000.00		3,683.75	
6150.3134.00	Assurances véhicules Routes communales	1,300.00		1,500.00		1,273.35	
6150.3137.00	Impôts sur les véhicules Routes communales	1,000.00		1,000.00		509.00	
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage Routes communales	15,000.00		19,000.00		27,313.60	
6150.3141.01	Service hivernal par des tiers Routes communales	2,500.00		2,000.00		2,211.80	
6150.3141.02	Frais de signalisation et de marquage Routes communales	3,500.00		5,000.00			
6150.3141.03	Frais d'entretien des chemins Routes communales	5,500.00		5,000.00		5,095.20	
6150.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensiles/outils	2,500.00		3,000.00		3,702.65	
6150.3300.10	Amortissement planifié routes	37,688.00		37,688.00		37,687.65	
6150.3940.00	Imputation interne intérêts Valtraloc	6,689.00		6,909.00		7,130.00	
6150.4260.00	Remboursement et participation de tiers Routes communales		500.00		500.00		979.00
6150.4895.00	Utilisation réserve retraitement Routes, ouvrages de GC PA		13,038.00		13,038.00		13,037.92
6150.4895.01	Utilisation réserve retraitement Chemins communaux PA		37,502.00		37,502.00		37,502.02
6150.4895.02	Utilisation réserve retraitement Valtraloc PA		5,187.00		5,187.00		5,187.29
6150.4895.04	Utilisation réserve retraitement PAL		2,190.00		2,190.00		2,189.93
619	Garages et hangar	6,329.00	3,400.00	4,702.00	3,900.00	2,984.47	2,400.00
6190	Garages et hangar	6,329.00	3,400.00	4,702.00	3,900.00	2,984.47	2,400.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6190.3010.00	Salaires du personnel communal Garages et hangar	1,500.00		1,000.00		106.00	
6190.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-103.00		-69.00		-10.55	
6190.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	112.00		75.00		7.42	
6190.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	23.00		16.00		6.75	
6190.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	39.00		26.00		2.75	
6190.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	33.00		29.00		3.05	
6190.3120.00	Eau, énergie, combustible	2,600.00		2,500.00		2,743.65	
6190.3134.00	Assurances diverses, ECAB Garages et hangar	125.00		125.00		125.40	
6190.3144.00	Entretien et rénovation Garages et hangar	2,000.00		1,000.00			
6190.4260.00	Remboursement et participation de tiers Garages et hangar		1,000.00		1,500.00		
6190.4470.00	Revenu locatif Garages et hangar		2,400.00		2,400.00		2,400.00
62	Transports publics	18,754.00		17,459.00		16,783.00	
621	Infrastructures de transports publics	3,662.00		3,111.00		3,572.00	
6210	Infrastructures de transports publics	3,662.00		3,111.00		3,572.00	
6210.3611.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	3,662.00		3,111.00		3,572.00	
622	Trafic régional et agglomération	15,092.00		14,348.00		13,211.00	
6220	Trafic régional et agglomération	15,092.00		14,348.00		13,211.00	
6220.3611.00	Participation aux dépenses relatives au trafic régional	15,092.00		14,348.00		13,211.00	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	513,106.00	464,477.00	505,318.00	465,627.00	495,479.78	456,146.10
			48,629.00		39,691.00		39,333.68
71	Approvisionnement en eau	143,798.00	143,798.00	143,998.00	143,998.00	143,634.03	143,634.03
710	Approvisionnement en eau	143,798.00	143,798.00	143,998.00	143,998.00	143,634.03	143,634.03
7101	Approvisionnement communal en eau	143,798.00	143,798.00	143,998.00	143,998.00	143,634.03	143,634.03
7101.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	5,000.00		1,000.00		360.00	
7101.3010.00	Salaires du personnel communal Eau	2,000.00		2,200.00		2,264.00	
7101.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-138.00		-152.00		-221.00	
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin. Eau	150.00		165.00		158.40	
7101.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Eau	31.00		34.00		145.95	
7101.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	53.00		58.00		63.45	
7101.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	110.00		63.00		65.90	
7101.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures Eau	1,000.00		1,000.00		945.55	
7101.3105.00	Achat d'eau pour revente	47,100.00		47,050.00		51,406.80	
7101.3111.01	Achat de compteurs	3,000.00		5,000.00		11,784.50	
7101.3130.00	Frais d'analyses d'eau	2,500.00		1,500.00		709.50	
7101.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	1,500.00		500.00			
7101.3137.00	TVA au taux forfaitaire Eau	160.00		160.00		130.15	
7101.3142.00	Entretien du réseau d'eau	2,000.00		2,000.00		2,500.00	
7101.3199.00	PIEP et règlement eau potable	8,500.00		500.00			
7101.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	25,206.00		25,206.00		25,205.85	
7101.3510.00	Attribution à la réserve Eau	34,178.00		42,775.00		32,315.48	
7101.3612.00	Participation aux frais de l'association régionale	7,200.00		6,974.00		7,194.50	
7101.3940.00	Imputation interne intérêts Eau	4,248.00		7,965.00		8,605.00	
7101.4240.00	Location des compteurs et abonnement fixe		4,000.00		4,000.00		3,514.35
7101.4240.01	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		95,800.00		95,000.00		96,627.55
7101.4240.02	Unité locative (UL)		34,000.00		35,000.00		33,803.85
7101.4240.03	Taxe de raccordement		500.00		500.00		190.60
7101.4895.00	Utilisation réserve retraitement Approvisionnement en eau		9,498.00		9,498.00		9,497.68
72	Traitement des eaux usées	241,600.00	241,600.00	242,600.00	242,600.00	239,475.70	239,475.70
720	Traitement des eaux usées	241,600.00	241,600.00	242,600.00	242,600.00	239,475.70	239,475.70

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7201	Traitement communal des eaux usées	241,600.00	241,600.00	242,600.00	242,600.00	239,475.70	239,475.70
7201.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,000.00		1,000.00		352.50	
7201.3010.00	Salaires du personnel communal Epuration	1,500.00		1,500.00		2,049.50	
7201.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-103.00		-103.00		-201.10	
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	112.00		113.00		143.45	
7201.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Epuration	23.00		23.00		131.20	
7201.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	39.00		40.00		56.95	
7201.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	22.00		43.00		59.75	
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible Epuration	6,000.00		4,200.00		5,905.30	
7201.3130.00	Frais de télécommunication et de ports Epuration	200.00		200.00		98.40	
7201.3134.00	Assurances diverses, ECAB Epuration	200.00		550.00		79.65	
7201.3143.00	Entretien et rénovation des infrastructures Epuration	5,000.00		5,000.00		5,419.30	
7201.3143.01	Frais de STAS et de STEP	2,500.00		2,000.00		1,159.45	
7201.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements, délégation Epuration	500.00		500.00			
7201.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	175,000.00		175,000.00		175,000.00	
7201.3510.00	Attribution à la réserve Epuration	17,607.00		20,534.00		20,083.10	
7201.3612.00	Participation aux frais de l'AEGE / Commune Valbroye	32,000.00		32,000.00		29,138.25	
7201.4240.00	Taxes d'utilisation		42,000.00		43,000.00		40,532.20
7201.4240.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		19,000.00		19,000.00		18,465.90
7201.4240.02	Taxes STEP		5,500.00		5,500.00		5,275.20
7201.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Epuration		100.00		100.00		202.50
7201.4895.00	Utilisation réserve retraitement Traitement des eaux usées		175,000.00		175,000.00		174,999.90
73	Gestion des déchets	55,250.00	48,800.00	54,306.00	47,400.00	51,805.40	42,596.12
730	Gestion des déchets	55,250.00	48,800.00	54,306.00	47,400.00	51,805.40	42,596.12
7301	Gestion communale des déchets	55,250.00	48,800.00	54,306.00	47,400.00	51,805.40	42,596.12
7301.3010.00	Salaires du personnel communal Déchets	6,500.00		9,200.00		4,190.50	
7301.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-345.00		-635.00		-415.75	
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	375.00		691.00		292.85	
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Déchets	78.00		143.00		267.80	
7301.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	132.00		244.00		118.15	
7301.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	110.00		263.00		121.90	
7301.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fournitures Déchets	500.00		500.00		96.00	
7301.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils Déchets	1,000.00		1,000.00		617.10	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7301.3113.00	Ecopress, système informatique	100.00		100.00		102.30	
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination Déchets	500.00		500.00		175.35	
7301.3130.00	Frais d'élimination déchets-verre-papier-fer-app. électron.	7,600.00		7,600.00		3,633.45	
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets verts	6,000.00		4,000.00		6,915.40	
7301.3130.02	Frais de ramassage et décharge des ordures	22,000.00		20,000.00		24,761.25	
7301.3130.03	Location de la benne compacteuse	10,000.00		10,000.00		10,560.00	
7301.3140.00	Frais d'entretien de la déchetterie	500.00		500.00		369.10	
7301.3151.00	Frais d'entretien des stations de pesage	200.00		200.00			
7301.4240.00	Taxes d'utilisation		32,500.00		33,000.00		28,365.45
7301.4240.01	Recharge des cartes		12,000.00		10,000.00		11,200.10
7301.4250.00	Recyclage, verres, papier, fer		2,000.00		2,200.00		1,972.45
7301.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Déchetterie		800.00		200.00		
7301.4260.01	Ristourne entente intercommunale		1,000.00		1,000.00		893.02
7301.4634.00	Péréquation aux frais de transports		500.00		1,000.00		165.10
74	Aménagements	34,892.00	19,661.00	33,472.00	19,661.00	29,540.55	19,207.66
741	Corrections de cours d'eau	34,892.00	19,661.00	33,472.00	19,661.00	29,540.55	19,207.66
7410	Corrections de cours d'eau	34,892.00	19,661.00	33,472.00	19,661.00	29,540.55	19,207.66
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	25,000.00		24,000.00		21,036.55	
7410.3300.00	Amortissement planifié Correction eaux et endiguements	8,504.00		8,504.00		8,504.00	
7410.3612.00	Participation aux entreprises d'endiguement, dédommagement	1,388.00		968.00			
7410.4611.00	Subventions cantonales		6,600.00		6,600.00		6,146.40
7410.4895.00	Utilisation réserve retraitement Corr. eaux et endiguem. PA		13,061.00		13,061.00		13,061.26
77	Protection de l'environnement, autres	5,366.00	7,618.00	6,942.00	8,568.00	4,650.70	6,727.59
771	Cimetières, crématoires	5,066.00	4,768.00	6,612.00	5,768.00	4,322.20	4,017.89
7710	Cimetière communal	5,066.00	4,768.00	6,612.00	5,768.00	4,322.20	4,017.89
7710.3010.00	Salaires du personnel communal Cimetière	1,000.00		2,000.00		416.00	
7710.3010.01	Frais des fossoyeurs	500.00		500.00			
7710.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminution)	-69.00		-138.00		-41.40	
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	75.00		150.00		28.05	
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Cimetière	23.00		31.00		26.00	
7710.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.familiales	26.00		53.00		11.75	
7710.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. maladie	22.00		57.00		12.10	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7710.3109.00	Achat de monument et divers			500.00		472.75	
7710.3120.00	Eau, énergie, combustible Cimetière	380.00		350.00		367.15	
7710.3143.00	Entretien Cimetière	800.00		800.00		721.10	
7710.3300.00	Amortissement planifié Cimetière / Colombarium	2,309.00		2,309.00		2,308.70	
7710.4210.00	Emoluments des fossoyeurs, incinérations		400.00		400.00		
7710.4240.00	Taxes d'entrée, concessions, inhumation et désaffectation		1,000.00		2,000.00		650.00
7710.4895.00	Utilisation réserve retraitement Cimetière / Colombarium PA		3,368.00		3,368.00		3,367.89
779	Chiens	300.00	2,850.00	330.00	2,800.00	328.50	2,709.70
7792	Chiens	300.00	2,850.00	330.00	2,800.00	328.50	2,709.70
7792.3101.00	Achat de sacs Robidog	300.00		330.00		328.50	
7792.4033.00	Impôts sur les chiens		2,850.00		2,800.00		2,709.70
79	Aménagement du territoire	32,200.00	3,000.00	24,000.00	3,400.00	26,373.40	4,505.00
790	Aménagement du territoire	32,200.00	3,000.00	24,000.00	3,400.00	26,373.40	4,505.00
7900	Aménagement du territoire	32,200.00	3,000.00	24,000.00	3,400.00	26,373.40	4,505.00
7900.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	3,200.00		3,500.00		3,135.00	
7900.3113.00	Plans cadastraux, système informatique	2,000.00		2,000.00		2,095.75	
7900.3132.00	Honoraires urbanistes-architectes-spécialiste incendie	15,000.00		10,000.00		10,042.20	
7900.3132.01	Honoraires PAL - PAD	8,500.00		5,000.00		5,556.95	
7900.3132.02	Honoraires et frais d'avocats	2,000.00		2,000.00			
7900.3141.00	Numérisation des rues du village	500.00		500.00		1,250.00	
7900.3141.01	Mensuration	1,000.00		1,000.00		4,293.50	
7900.4210.00	Emoluments autorisation de construire		2,500.00		3,000.00		4,505.00
7900.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		500.00		400.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	23,738.00	96,400.00	17,781.00	96,400.00	29,513.70	95,179.15
		72,662.00		78,619.00		65,665.45	
81	Agriculture	120.00		120.00		120.00	
812	Améliorations structurelles	120.00		120.00		120.00	
8120	Améliorations structurelles dans l'agriculture	120.00		120.00		120.00	
8120.3130.00	Cotisations	120.00		120.00		120.00	
82	Sylviculture	2,558.00		2,500.00		2,144.20	
820	Sylviculture	2,558.00		2,500.00		2,144.20	
8200	Domaine forestier communal	2,558.00		2,500.00		2,144.20	
8200.3145.00	Entretien des routes forestières et exploitation	400.00		500.00			
8200.3635.00	Participation à la Corporation de triage forestier	2,158.00		2,000.00		2,144.20	
85	Industrie, artisanat et commerce	9,260.00		7,361.00		8,246.50	
850	Industrie, artisanat et commerce	9,260.00		7,361.00		8,246.50	
8500	Promotion économique	9,260.00		7,361.00		8,246.50	
8500.3612.00	Participation à l'Ass. régionale de la promotion économique	9,260.00		7,361.00		8,246.50	
89	Autres exploitations artisanales	11,800.00	96,400.00	7,800.00	96,400.00	19,003.00	95,179.15
890	Autres exploitations artisanales	11,800.00	96,400.00	7,800.00	96,400.00	19,003.00	95,179.15
8900	Autres exploitations artisanales Café	9,800.00	26,400.00	5,800.00	26,400.00	18,733.00	25,179.15
8900.3120.00	Eau, énergie, combustible Café	1,000.00		1,000.00		2,329.50	
8900.3134.00	Assurances diverses, ECAB Café	800.00		800.00		790.90	
8900.3144.00	Entretien et rénovation Café	3,000.00		2,000.00		12,706.80	
8900.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils/outils	5,000.00		2,000.00		2,905.80	
8900.4260.01	Remboursement de tiers et d'assurances Café						2,879.15
8900.4470.00	Revenu locatif Café		26,400.00		26,400.00		21,700.00
8900.4470.01	Revenu locatif chambre froide Café						600.00
8901	Autres exploitations artisanales Gravière	2,000.00	70,000.00	2,000.00	70,000.00	270.00	70,000.00
8901.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	1,000.00		1,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
		Charges	Produits	Charges
				Produits
8901.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements	1,000.00		270.00
8901.4430.00	Indemnités Gravière		70,000.00	70,000.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	19,836.00	1,513,588.00	21,588.00	1,408,841.00	231,560.85	1,544,900.55
		1,493,752.00		1,387,253.00		1,313,339.70	
91	Impôts		1,332,664.00		1,211,914.00		1,354,293.20
910	Impôts		1,332,664.00		1,211,914.00		1,354,293.20
9100	Impôts communaux ordinaires		1,166,664.00		1,072,914.00		1,176,156.10
9100.4000.00	Impôts sur le revenu PP - année fiscale		1,047,703.00		890,000.00		918,956.35
9100.4000.10	Impôts sur le revenu PP - années précédentes				50,700.00		163,860.45
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		15,000.00		15,000.00		7,458.55
9100.4001.00	Impôts sur fortune PP - année fiscale		45,446.00		43,000.00		37,833.95
9100.4001.10	Impôts sur fortune PP - années précédentes				4,500.00		2,944.55
9100.4002.00	Impôts à la source		5,600.00		16,000.00		6,884.90
9100.4010.00	Impôts sur le bénéfice PM - année fiscale		39,546.00		24,000.00		20,921.20
9100.4010.10	Impôts sur bénéfice PM - années précédentes				7,000.00		2,642.20
9100.4011.00	Impôts sur le capital PM - année fiscale		655.00		8,500.00		1,484.50
9100.4011.10	Impôts sur capital PM - années précédentes				1,500.00		-2,452.75
9100.4021.00	Impôts gestion de la faillite		2,000.00		2,000.00		7,239.20
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale		10,714.00		10,714.00		8,383.00
9101	Impôts communaux spéciaux		166,000.00		139,000.00		178,137.10
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		101,000.00		98,000.00		99,121.85
9101.4021.10	Contribution immobilière - années précédentes		5,000.00		6,500.00		2,873.25
9101.4022.00	Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values		25,000.00		6,500.00		24,746.25
9101.4023.00	Impôts sur les mutations		35,000.00		28,000.00		51,395.75
93	Péréquation financière intercommunale		128,178.00		144,256.00		137,672.00
930	Péréquation financière intercommunale		128,178.00		144,256.00		137,672.00
9300	Péréquation financière intercommunale		128,178.00		144,256.00		137,672.00
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		41,304.00		44,288.00		44,538.00
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		86,874.00		99,968.00		93,134.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	897.00	35,909.00	879.00	35,167.00	863.90	34,558.70
950	Part aux recettes sans affectation, autres	897.00	35,909.00	879.00	35,167.00	863.90	34,558.70

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	897.00	35,909.00	879.00	35,167.00	863.90	34,558.70
9500.3130.00	Provision d'encaissement pour impôts sur véhicules à moteur	897.00		879.00		863.90	
9500.4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		35,909.00		35,167.00		34,558.70
96	Administration de la fortune et de la dette	18,939.00	16,717.00	20,709.00	17,384.00	19,289.72	18,215.95
961	Intérêts	16,289.00	14,247.00	17,059.00	14,914.00	15,107.77	15,745.95
9610	Intérêts	16,289.00	14,247.00	17,059.00	14,914.00	15,107.77	15,745.95
9610.3130.00	Frais bancaires	510.00		510.00		197.81	
9610.3130.01	Frais postaux	100.00		570.00		2,406.61	
9610.3406.00	Intérêts des dettes	15,679.00		15,979.00		12,503.35	
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers		3,310.00		40.00		10.95
9610.4940.00	Imputation interne, intérêts, charges fin. théoriques Eau		4,248.00		7,965.00		8,605.00
9610.4940.04	Imputation interne intérêts Valtraloc		6,689.00		6,909.00		7,130.00
963	Immeubles du patrimoine financier	2,650.00	2,470.00	3,650.00	2,470.00	4,181.95	2,470.00
9630	Immeubles du patrimoine financier		570.00		570.00		570.00
9630.4430.00	Revenu locatif Parchets		570.00		570.00		570.00
9631	Laiterie	2,650.00	1,900.00	3,650.00	1,900.00	4,181.95	1,900.00
9631.3101.00	Entretien et rénovation Laiterie	2,000.00		2,500.00		3,677.10	
9631.3120.00	Eau, énergie, combustible Laiterie	500.00		1,000.00		367.60	
9631.3134.00	Assurances diverses, ECAB Laiterie	150.00		150.00		137.25	
9631.4470.00	Revenu locatif Laiterie		1,900.00		1,900.00		1,900.00
97	Redistributions		120.00		120.00		160.70
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		120.00		120.00		160.70
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO3		120.00		120.00		160.70
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		120.00		120.00		160.70
999	Clôture					211,407.23	
9990	Clôture					211,407.23	
9990.9000.00	Excédent de revenus					211,407.23	

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		2,312,781.00	2,313,283.00	2,204,377.00	2,205,106.00	2,327,133.34	2,327,133.34
	Excédent de revenu	502.00					
	Excédent de revenu			729.00			
		2,313,283.00	2,313,283.00	2,205,106.00	2,205,106.00	2,327,133.34	2,327,133.34

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

0 ADMINISTRATION GENERALE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
2	FORMATION			47,000.00		56,000.00	
					47,000.00		56,000.00
21	Scolarité obligatoire			47,000.00		56,000.00	
212	Ecole primaire II			47,000.00			
2120	Ecole primaire II			47,000.00			
2120.5060.00	Achat de mobilier			47,000.00			
217	Bâtiments scolaires					56,000.00	
2172	Grande salle					56,000.00	
2172.5040.00	Luminaires Grande salle					56,000.00	

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	450,000.00		450,000.00		496,872.90	
			450,000.00		450,000.00		496,872.90
61	Circulation routière	450,000.00		450,000.00		496,872.90	
615	Routes communales	450,000.00		450,000.00		496,872.90	
6150	Routes communales	450,000.00		450,000.00		496,872.90	
6150.5010.01	Aménagement routes et chemins / Etude Valtraloc	400,000.00		350,000.00		312,826.70	
6150.5010.03	Trottoir Route de Granges			50,000.00		141,062.25	
6150.5010.04	Réfection Chemin Pré-de-la-Cure					6,218.85	
6150.5010.07	Réfection Chemins communaux	50,000.00		50,000.00		36,765.10	

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU	42,000.00		32,000.00			
			42,000.00		32,000.00		
77	Protection de l'environnement, autres	42,000.00		32,000.00			
771	Cimetières, crématoires	42,000.00		32,000.00			
7710	Cimetière communal	42,000.00		32,000.00			
7710.5040.00	Aménagement d'un Colombarium	42,000.00		32,000.00			

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE						

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
9	FINANCES ET IMPOTS						552,872.90
99	Postes non ventilables					552,872.90	552,872.90
999	Clôture						552,872.90
9990	Clôture						552,872.90
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan						552,872.90

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2024 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
		492,000.00		529,000.00		552,872.90	552,872.90
	Excédent de charge		492,000.00				
	Excédent de charge				529,000.00		
		492,000.00	492,000.00	529,000.00	529,000.00	552,872.90	552,872.90



LISTE DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local) et de l'énergie	Andrey Claude
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc
	Corminboeuf Serge
	Perrin Daniel

CODEB (Commission des déchets de la Broye)	Andrey Claude
	Béguin Cédric

Commission financière	Blanchard Grégory
	Michel Claude
	Robert Pascal
	Schüpbach Moret Jean-Charles

AEGE (Association pour l'Épuration de Granges et Environs)	Ansermet Marcel
	Perret Jean-Claude

Commission d'endiguement de la Broye	Ansermet Marcel
	Andrey Claude

Conseil des parents	Lüthi Renate
	Bossy Floriane
	Corminboeuf Yves
	Pereira Ana
	Corminboeuf Blaise

Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	Andrey Claude
	Ansermet Marcel

Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	Ansermet Marcel
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Serge

Commission de naturalisation	Ansermet Marcel
	Lüthi Renate
	Bard Maximina
	Moret Béatrice
	Doy Martial

Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCALités)	Perroud Pierre
	Andrey Claude
	Bossy Floriane
	Moret Michel
	Perret Roxane

Commission culturelle	Lüthi Renate
	Sousa Diogo Daniela

Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétigny-Ménières)	Perroud Pierre
	Lüthi Renate

Commission Seniors	Perroud Pierre
	Corminboeuf Marc
	Doy Martial
	Genoud Marie-Thérèse
	Mujynya Marie-Jeanne



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Ménières
Route de l'Ecole 4
1533 Ménières

Givisiez, le 24 octobre 2023

RECU LE 30 OCT. 2023

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00

www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1 N° de dossier : 23-FR-37402

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Ménières
Prélèvement du : 18.10.2023 Effectué par : Monsieur Jean-Claude PERRET Date arrivée : 18.10.2023
Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: faibles précipitations

RÉSULTATS



N° d'échantillon :23-103706 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - réseau de distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 03 - école, lavabo sous-sol, Route de l'Ecole 8, Ménières
Température de l'eau : 12 °C
Débit [l/min] : 42
Statut de distribution : Distribuée dans le réseau

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20 °C)	µS/cm	431 ± 9	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	6 ± 1	max. 40

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	32	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon :23-103707 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - réseau de distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 08 - salle polyvalente, robinet ext. côté village, Route de Vesin 50, Ménières
Température de l'eau : 13 °C
Débit [l/min] : 48
Statut de distribution : Distribuée dans le réseau

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

N° de dossier : 23-FR-37402

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20 °C)	µS/cm	435 ± 9	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	5 ± 0	max. 40

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	18	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16). La facture fait l'objet d'un document séparé.

Xavier GUILLAUME
Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



Le chœur mixte Fétigny-Ménières a besoin de choristes

La survie du chœur est en péril, nous avons besoin de choristes.

Répétitions
Mardi 19h30 - 21h30
Village n°191-Fétigny

Fredonner dans sa salle de bain, c'est bien, chanter à plusieurs voix, c'est mieux et accessible à tout le monde. Cela te permettra de booster ton moral, d'améliorer ta mémoire, développer ton écoute, te faire des amis(es).

Animation de messes
A Fétigny et Ménières
Deux fois par mois
Dimanche 9h – 10h
ou 10h – 11h

Aucune cotisation

Contact
Elisabeth Vorlet
evorlet@bluewin.ch
079 338 34 39



Rejoins-nous pour partager notre plaisir du chant profane et liturgique, nos moments de convivialité autour d'un repas, d'une tasse de thé, notre sortie annuelle à la découverte de la Suisse et notre plaisir d'être ensemble.



Valtraloc

L'aménagement des traversées du village est enfin en cours de réalisation, comme chacun a pu le constater. Vraisemblablement les travaux seront-ils plus avancés lorsque le journal paraîtra.

Dans une première étape le carrefour route de Vesin - route de Fétingny a été réaménagé autant qu'il était possible au vu des contraintes du lieu: bâtiments, forte pente de chaque côté de la route de Vesin, débouché sur la place du village, etc. La visibilité a été notablement améliorée et la courbure perfectionnée pour faciliter les manœuvres des gros véhicules. On remarque combien la pente de la route de Fétingny est forte du côté droit, au niveau de l'actuel stop. C'était une des raisons pour lesquelles le trottoir menant à l'église ne pouvait être construit sur le côté nord-ouest de la route même si, en hiver, les glissades des piétons eussent été un spectacle de film comique.

Comme la visibilité est améliorée les services de police veulent remplacer le stop de la route de Fétingny par un "céder le passage". Hum... je vois la situation sur le terrain et non pas sur des plans dans un bureau: vitesse imprévisible de certains véhicules, visibilité masquée par notre auberge communale; la prudence restera de mise.



29.10.2023 Le débouché de la route de Fétingny sur la place du Village et le nouveau trottoir en construction

Une première étape du trottoir a pris forme. Cela donne une idée de ce que sera l'ensemble. On s'attend à une jolie entrée du village.

Le trottoir était prévu pour déboucher sur une zone de rencontre. Comme celle-ci n'est pas encore réalisée le SPC se propose de mettre un passage piétons provisoire. A proximité du carrefour et pas plus conforme que l'autre. Sacré village, têtue, qui donne des maux de tête aux urbanistes qui ne peuvent ignorer sa place centrale!

Actuellement les travaux se déroulent au niveau de l'ancienne cure. La haie vive de forsythias, cognassiers du Japon, lilas, amélanchier, cotinus, etc. a passé à la trappe de même que l'ancien mur de soutènement en calcaire et grès coquiller. Ce qui frappe c'est la quantité de conduites du quartier qui s'entrecroisent à cet endroit: eau potable, épuration, fibre optique, câbles tv, drainages, électricité, éclairage public. Une imposante cabine du Groupe-e a dû être mise en place.



7.11.2023. La nouvelle cabine du Groupe-e.



13.11.2023. Travail de précision pour ne pas endommager les conduites qui apparaissent un peu partout.

Plus loin on a vu une tranchée grimper vers la ruelle du Mont. C'était nécessaire pour mettre en boucle l'approvisionnement en eau.



31.10.2023 La tranchée pour l'eau en boucle
route de Fétigny – ruelle du Mont

Des travaux plus légers vont se poursuivre. Il s'agit de réaliser la suite de portes d'entrée destinées à modérer le trafic. Elles seront semblables à celle qui a déjà été construite à la route de Granges au niveau de la zone artisanale. Ces mesures sont importantes pour améliorer la sécurité des écoliers - entre autres - qui traversent la route plusieurs fois par jour. Rappelons que le Conseil communal a insisté pour garder des classes, avec des récréations, des enfants qui rient, crient, chantent, ce qui nous évite d'avoir un environnement morne.

Jusqu'à présent le planning qui a été fourni à la commune est respecté. L'équipe de l'entreprise Camandona travaille continûment, dans des conditions météorologiques qui ne sont pas souvent idéales et sous la supervision assidue du bureau d'ingénieurs CFA.

Et la zone de rencontre, direz-vous? Le 15 novembre nous avons été convoqués au SPC où l'on nous a dit que l'on repartait de zéro avec deux maîtres d'ouvrage: le Canton, puisque la route est cantonale, et la Commune puisque la place est communale. Combien de fois ai-je entendu dire, depuis 2011, qu'il fallait remanier notre projet parce que de nouveaux textes, lois et règlements cantonaux et fédéraux venaient de sortir? Messieurs Pedro Lopez (chef de la Section projets routiers cantonaux), Rolf Loosli (chef du Secteur infrastructures de mobilité douce) et Guy Biland (chef de projet) nous ont assurés, à notre demande, que la nouvelle planification nous parviendrait avant l'assemblée communale du 14 décembre 2023 et que les informations aux mandataires seraient prêtes dans le courant du premier trimestre 2024. On nous a aussi confirmé que le concept actuel était maintenu.





La Commission culturelle et la Commission seniors

organisent une matinée récréative

samedi 23 mars 2024

de 10h30 à 14h

à la rotonde de la grande salle

*Henri Clément présentera des diapositives
du village de Mènières
dans les années huitante*

Un petit repas suivra la projection

Inscrivez-vous avant le 12 mars 2024 en glissant un mot dans la boîte aux lettres de la Commune ou en envoyant un e-mail à renate.luethi@1533menieres.ch ou à pierre.perroud@1533menieres.ch

En attendant la projection reconnaissez-vous, dans les pages suivantes, les immeubles de Mènières? Et quelle est la bonne photo: celle de droite ou celle de gauche?

Devinettes villageoises

Ménières dans les années huitante

Photos de Henri Clément

Choisissez la bonne photo - celle de gauche ou celle de droite? - faites remonter vos souvenirs, indiquez le lieu, mettez un nom et préparez vos commentaires. Réponses et discussions le jour de la projection: samedi 23 mars 2024.



Vous n'avez pas encore trouvé. Allez, on vous aide :

La bonne photo est celle de droite. Rte de Granges.













Miscellanées



Informations

Les informations communales sont accessibles au **pilier public** de la place de l'École, sur le **site Web** de la Commune: www.menieres.ch et dans la FO (**Feuille officielle** du Canton de Fribourg), disponible chaque semaine au Bureau communal. D'autres informations pouvant intéresser la population figurent sur le **panneau d'affichage** de l'ancienne laiterie (chemin de l'Auberge).



Secrétariat

Madame Kristel Lack assure l'ouverture du **secrétariat communal**

1er étage, 4 route de l'Ecole, 1533 Ménières

le **lundi de 17 à 19 heures**

tél. 026 668 22 06, commune@menieres.ch



Accès au bureau communal

Comme il n'y a pas de rampe pour accéder au Bureau communal avec un fauteuil roulant ou un déambulateur (un tin-té-bin), les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent téléphoner à la Commune afin d'obtenir une assistance ou un service à domicile.



Heures d'ouverture de la déchetterie

Le lundi de 8:00 à 10:00

Le mercredi de 18:00 à 19:00, sauf déchets encombrants.

Le samedi de 8:00 à 10:00

Déchets encombrants: pendant les heures d'ouverture de la déchetterie sauf le mercredi.

Déchets végétaux (branches): le samedi de 8:00 à 17:00, à proximité de la gravière.



Fermeture hivernale

Le bureau communal sera **fermé du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024, inclusivement**.
Pensez à renouveler vos **cartes pour le compacteur de déchets!**



Errata

Journal communal novembre 2022. La photo du colza en fleur n'a pas été prise en août 2022, mais en avril 2022, comme l'a fait remarquer Maggy. L'erreur a été corrigée dans le journal en ligne.

Journal communal avril 2023. La rencontre entre retraités de Ménières et élèves du C.O. de Cugy n'a pas eu lieu le 23 décembre 2023, mais le 23 décembre 2022. L'erreur a été corrigée dans le journal en ligne.

La confusion est peut-être due au fait qu'il y a tellement de dates, d'années, de mois, d'heures depuis des siècles et des siècles!



Littérature

Félicitations à Robin Corminboeuf pour le prix remporté par son premier roman *Un été à M.* On y reconnaît les travaux et les jours dans un village de la campagne broyarde dont le nom est mystérieusement désigné par un M.

Plus loin dans le roman on découvre avec émotion l'affliction d'un jeune homme qui se découvre autre à une époque où l'on manifestait peu de compréhension face à l'infinité des variations de la Nature. Je pensais à la découverte d'André Gide: (...) *J'étais moins triste qu'épouvanté; mais comment expliquer cela à ma mère qui ne distinguait, à travers mes sanglots, que ces confuses paroles que je répétais avec désespoir: "Je ne suis pas pareil aux autres! Je ne suis pas pareil aux autres!"* André Gide, *Si le Grain ne meurt*, éd. Gallimard Le Livre de Poche, p. 135.

A plusieurs reprises on devine que l'écrivain ne pouvait pas ne pas écrire. Puisse cette irrésistibilité rester vive et produire bientôt d'autres oeuvres.



Repas des aînées et aînés

Le traditionnel **repas des aînés** organisé par le **Groupement des Dames** du village aura lieu **dimanche 3 décembre**, dès 11h30, comme d'habitude à la **rotonde de la salle polyvalente**.



Assurance maladie

Le lien redondant ci-dessous permet d'accéder à la page Web d'information sur les conditions de réduction des primes d'assurance maladie :

<https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

Tout en bas de la page Web il y a le calculateur de réduction des primes, la table des taux, le mémento 2023 et les formulaires.



Santé

Le CHUV informe sur la tendance à la hausse des infections COVID et autres virus respiratoires. Publié récemment, le 15 novembre 2023. Soyez prudents, par égard pour les autres!

<https://centrescancer.chuv.ch/actualites/port-systematique-du-masque-en-cas-de-symptomes-generic/>



Commission seniors

La Commission seniors se réunit désormais dans le Local Seniors. C'est la salle qui ressemble un peu à un aquarium, au rez-de-chaussée de la Maison de Commune, Place du Village.

Les seniors qui le souhaitent pourront rendre visite à la Commission, le **22 janvier 2024**, de 14:30 à 15:30.

C'est dans ce lieu que l'on pourra se rencontrer pour préparer les activités que vous avez mentionnées dans l'enquête de 2022 (excursions, jeux, discussions, informatique, lecture, etc.) Ce sera l'occasion de consulter l'*Armorial fribourgeois* et le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*.



Matinée récréative entre retraités de Ménières et élèves du C.O. de Cugy

Le **22 décembre 2023** de **8h45 à 11h30** à la **rotonde de la grande salle**. Discussions et jeux. On reprendra le *Loup Garou* qui avait eu du succès en 2022. Boissons, croissants, pâtisseries



Seniors - Impôts

Aide de la Commission seniors pour remplir la déclaration d'impôt informatisée.

Vous pouvez prendre contact avec Pierre Perroud pierre.perroud@1533menieres.ch ou avec Martial Doy madoy@bluewin.ch. Gratuit.

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile (*CHF 20.- supplémentaires sont alors facturés*).

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg. www.fr.prosenectute.ch

Frais: une simple déclaration d'impôt coûte CHF 65.- (durée max. 1 heure) + CHF 20.- pour chaque ½ heure supplémentaire.

<https://fr.prosenectute.ch/fr/services/soutien-administratif-fiscal/declaration-impot.html>

*Le Conseil communal de Ménières
vous souhaite
de bonnes fêtes de Noël
et une heureuse nouvelle année.*



La Vierge et l'enfant Jésus devant un écran d'osier.
Attribué à Robert Campin, le Maître de Flémalle (1378-1444),
chez lequel la nativité est un thème récurrent.
Actuellement à la National Gallery de Londres.
Licence: Creative Commons agreement